

Assises académiques de Prévention de l'Illettrisme

Lille 2 décembre 2010

Atelier 3 : Continuités et liaisons : un facteur de réussite

Intervention de **Laurence TORDOIR**, professeur de mathématiques, chargé de mission « Prévention de l'Illettrisme » dans l'académie de Lille

Le dispositif P.A.P.I.E.S : Projet Académique de Prévention de l'Illettrisme dans l'Enseignement Secondaire

Les jeunes de 17 ou 18 ans qui ont été repérés en difficulté de lecture, soit lors des J.A.P.D. (Journée d'Appel de Préparation à la Défense), soit par leur professeur de français ou leur professeur principal, sont, avec leur accord pris en charge, ou plus exactement « accompagnés » par des tuteurs retraités bénévoles de l'Éducation nationale. Ce projet de prévention de l'illettrisme est un projet académique mis en place en 2001 par Marlène Guillou, IA-IPR de Lettres, chargée de la mission Illettrisme; il a été subventionné par le FSE de 2003 à 2005.

Chaque année, environ 50 tuteurs suivent une centaine de jeunes, essentiellement scolarisés en lycée professionnel. Les tuteurs accompagnent également des élèves plus jeunes, signalés en difficulté par les professeurs, en particulier les élèves de CAP. Depuis 2009, les tuteurs ont également la possibilité d'intervenir en collège, à la demande du principal.

Le tuteur assure un rôle psychologique et pédagogique, et aussi un rôle d'information. Il ne prend ni la place des parents ni celle du professeur ; le jeune dispose, grâce à lui, d'un appui moral et intellectuel. Tout en l'accompagnant dans un travail de remédiation, le tuteur fait comprendre au jeune la nécessité de savoir lire et écrire et le bénéfice que l'on retire de la maîtrise de ces compétences. C'est sa fonction pédagogique.

De plus, à partir de sa propre expérience, le tuteur échange plus largement avec le jeune sur la vie professionnelle et l'aide à construire un projet personnel. C'est sa fonction d'information.

Cette action est fondée à la fois sur le volontariat des jeunes en difficulté et sur la qualité humaine et pédagogique des tuteurs bénévoles. L'efficacité de cette action est fondée sur un pilotage à la fois bien structuré et souple. Elle s'appuie sur une solide coopération entre le bureau du service national, les inspections académiques, le rectorat, le professeur chargé de l'accompagnement des tuteurs, le professeur chargé de mission et aussi tous les tuteurs.